

CONCOURS JARDINS DURABLES

Catégorie balcons et entrées d'immeubles

Le concours des jardins durables est destiné à récompenser les actions mises en œuvre par les Quevillais pour fleurir la ville tout en préservant la nature. Il concerne les jardins et rez-de-jardins, les balcons et entrées d'immeubles ainsi que les jardins partagés.

Ce formulaire est à remplir pour participer au concours. Il permettra au jury d'effectuer une première sélection parmi les candidats. Les dix meilleurs de chaque catégorie seront retenus pour que le jury visite leur jardin et établisse son classement. Toutes les réalisations visitées seront évaluées en tenant compte de l'esthétisme et de l'intégration paysagère. Il est donc très important de remplir ce document avec attention, en ajoutant si besoin des photos à votre dossier pour illustrer votre propos.

Ces questions permettront au jury de se faire une idée précise de votre démarche de fleurissement et de votre engagement pour le développement durable. Le jury se réserve la possibilité de ne pas noter les candidats lorsqu'il existe un décalage entre le dossier rempli et la réalisation.

Je déclare sur l'honneur n'utiliser aucun produit phytosanitaire pour l'entretien de mon jardin.*

Signature

Nom/Prénom

Adresse complète

Téléphone

Mel

* La Ville de Grand Quevilly s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale d'entretien des espaces publics sans produits phytosanitaires, sans attendre leur interdiction. Elle demande aux Quevillais d'en faire de même pour l'environnement et la santé de tous.

Ce dossier de candidature est à déposer en mairie ou mairie annexe, ou à renvoyer à Direction des services Techniques, esplanade Tony-Larue, 76120 Grand Quevilly au plus tard le 25 mai 2018.
Renseignements : 02 35 68 93 39

Avez-vous d'autres informations à porter à la connaissance du jury ?

Ex : intérêt spécifique du fleurissement du balcon, adhésion à une association...

Documents annexe

Merci de lister, le cas échéant, les photos jointes à ce dossier de candidature.

Avez-vous planté des plantes vivaces ou aromatiques ? Si oui, lesquelles ?

Les plantes vivaces et certaines aromatiques résistent à l'hiver, n'ont pas besoin d'être remplacées chaque année et demandent peu d'entretien (notamment peu d'arrosage).

Menez-vous des actions envers la faune ? Si oui, merci de détailler.

Ex : Hôtel à insectes, nichoir à oiseaux...

Menez-vous des actions de réduction des déchets ? Si oui, merci de détailler.

Ex : Lombricompostage...